



**Séance ordinaire**  
**Lundi le 5 juillet 2021 à 20h00**

Dans le respect de la distanciation sociale, les élus accueilleront un maximum de 1 citoyen dans la salle du conseil. Les personnes qui veulent être présentes doivent s'inscrire au préalable.

Pour la séance ordinaire du 5 juillet 2021, les intéressés ont jusqu'au lundi, 5 juillet à 12h00 pour manifester leur intérêt en transmettant par courriel ou par téléphone leur nom.

Si le nombre de personnes dépasse la capacité de la salle, un tirage au sort sera effectué par la secrétaire-trésorière, le lundi 5 juillet 2021. Un courriel sera envoyé à tous les requérants pour confirmer leur admission ou non, au plus tard le lundi 5 juillet 2021 à 17h00.

Notons qu'à la séance subséquente (10 août 2021), la préséance sera donnée à ceux précédemment inscrits qui n'ont pu obtenir une place par tirage au sort.

Cet assouplissement est rendu possible grâce au passage de la région en zone verte.

Les mesures de distanciations sociales (2 mètres) doivent être respectées. Une personne assistant à une séance du conseil, ou à une assemblée publique peut retirer son couvre-visage lorsqu'elle est assise ET qu'une distance de deux mètres est maintenue avec toute autre personne.

Période de questions pour la séance : Les citoyennes et les citoyens sont invités à transmettre par courriel à [direction@saintgerardmajella.ca](mailto:direction@saintgerardmajella.ca) ou par écrit les questions destinées aux membres du Conseil, et ce, avant 12 h le lundi 5 juillet 2021.

**ORDRE DU JOUR**

**A. LES PRÉLIMINAIRES**

1. Ouverture de la séance.
2. Quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour. (Affaires nouvelles – ouvert)
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021.
5. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 28 juin 2021.

**B. LES AFFAIRES COURANTES**

6. Adoption de la Charte municipale de la protection de l'enfant.
7. Mobilisation de la communauté économique régionale face à l'annonce de la fermeture et du départ imminent de l'usine d'Alstom de Sorel-Tracy.
8. Autorisation de la tenue d'un événement de drag de motoneiges.
9. Tarifs des rémunérations payables lors d'élection et de référendums municipaux.
10. Entretien des branches d'arbres sur les chemins municipaux.
11. Dénouement du bureau municipal 2021-2022.
12. Fermeture du bureau pour les vacances de la construction.

**C. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES**

**D. AFFAIRES NOUVELLES**

**E. RAPPORT DES COMITÉS**

**F. COMPTES À PAYER**

**G. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**H. LEVÉE DE LA SÉANCE**